

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
DU JURA**

Le Président certifie que la  
convocation a été affichée le :

**2 novembre 2017**

et qu'elle a été faite le

**2 novembre 2017**

Que le nombre des membres en  
exercice est de : 44

**Présents : 30**

**Absents suppléés : 2**

**Absents excusés : 12**

Exécution des articles L.5212-1 à  
L.5212-34 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

**Délibération n°  
DCC2017\_11\_148**

**Objet :**

Extension du groupe scolaire  
(ALSH + Restauration) à Ranchot :  
proposition d'accompagnement  
CAUE 39 pour l'élaboration du  
programme

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

**EXTRAIT**

*Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire*

**Séance du mercredi 8 novembre 2017**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-sept, le 20 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET.

**Présents :** Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE Dampierre : M. Grégoire DURANT, M. Christophe FERRAND Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. Jean-Luc HUDRY Fraisans : M. Christian GIROD, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey : M. Pierre ROUX La Bretenière : M. Joseph ROY Louvatange : M. Gérôme FASSETNET Montepain : M. Luc BEJEAN Montmirey-le-Château : Mme Monique VUILLEMIN Mutigney : Mme Christine LECOMTE Offlanges : M. Marc BARBIER Orchamps : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Ougney : M. Eric CHAPUIS Our : M. Jean-Claude MOREL Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN Plumont : M. Michel GREMAUX Ranchot : M. Eric MONTIGNON Romain : Mme Nathalie RUDE Salans : M. Philippe SMAGGHE Saligney : M. Gilbert LAVRY Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux : M. Alain GOMOT

**Suppléés :** Montmirey-la-Ville : M. Christian MIGNOT Pagney : Mme Agnes PASDELOUP

**Absents excusés :** Dampierre : Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD Evans : M. Hervé BOUVERESSE Fraisans : M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY La Barre : M. Philippe GIMBERT Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Denis JEUNET Rans : M. Stéphane MONTRELAY Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : Mme Stéphanie DREZET Sermange : M. Michel BENESSIONO DE DOLE

**Secrétaire de séance :** M. Gilbert LAVRY

**Procurations de vote :**

**Mandants :** Mme Joss BERNARD (DAMPIERRE) Mme Josette PAILLARD (DAMPIERRE) M. Hervé BOUVERESSE (EVANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Didier TISSOT (ROUFFANGE) M. Philippe SMAGGHE (SALANS)

**Mandataires :** M. Grégoire DURANT (DAMPIERRE) M. Christophe FERRAND (DAMPIERRE) M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Ludovic DUVERNOIS (TAXANNE) Mme Stéphanie DREZET (SALANS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

## EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE A RANCHOT (ALSH/RESTAURATION)

### Proposition d'accompagnement CAUE 39 pour l'élaboration du programme

La Communauté de Communes Jura Nord souhaite faire une extension du Groupe scolaire à Ranchot pour y construire un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) + Restauration.

Actuellement, l'ALSH se situe à Rans. Les coûts de transports étant très onéreux entre l'ALSH à Rans et le Groupe scolaire à Ranchot, la Communauté de Communes a souhaité solliciter le CAUE du Jura pour une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage relative à une éventuelle restructuration – extension du groupe scolaire à Ranchot.

Le CAUE du Jura a soumis à la Communauté de Communes une proposition qui est la suivante :

- analyse architecturale et fonctionnelle du bâtiment existant et de ses abords : 734 €,
- hypothèses de restructuration : 1 468 €,
- établissement du cahier des charges architectural : 367 €,
- définition de l'enveloppe budgétaire : 367 €,
- accompagnement pour la sélection du maître d'œuvre : 367 €.

SOIT UN MONTANT TOTAL DE 3 303 € TTC.

Le CAUE du Jura informe également la Communauté de Communes Jura Nord qu'il faut obligatoirement adhérer au CAUE pour bénéficier de leur intervention.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **accepte la proposition du CAUE du Jura pour un montant de 3 303 € TTC ;**
- **se prononce favorablement sur l'adhésion au CAUE du Jura ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer la proposition du CAUE du Jura et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **inscrit les crédits au budget primitif 2017.**

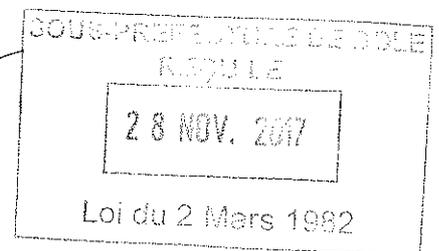
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Le Président de JURA NORD,  
Gérome FASSET



**RESTRUCTURATION – EXTENSION  
DU GROUPE SCOLAIRE DE RANCHOT****Mission d'accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage****PROPOSITION**

- 1 / ANALYSE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE** du bâtiment existant et de ses abords,  
2 journées à 367 € (540 € x 0,85 x 0,80)\* = **734 €.**
- 2 / HYPOTHESES DE RESTRUCTURATION – EXTENSION DE L'ECOLE**, suite à la fermeture annoncée de l'école d'Etrepigney, et sur la base d'un recensement des besoins auprès de l'EPCI et de l'équipe enseignante, prenant notamment en compte l'accessibilité handicapés, les dysfonctionnements existants (classes supplémentaires, restauration scolaire, salle de repos, rangements, sanitaires, accessibilité par rampe extérieure, conformité escalier intérieur, etc.), le potentiel d'extension future, dans le respect des caractéristiques du bâtiment d'origine et des exigences environnementales actuelles,  
**PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES ABORDS** prenant notamment en compte l'organisation du stationnement et de la desserte bus, le paysagement du site, etc,  
(y compris suivi-conseil ponctuel – gratuit - sur la durée de l'opération.)  
4 journées à 367 € = **1.468 €.**
- 3 / ETABLISSEMENT DU CAHIER DES CHARGES ARCHITECTURAL** servant de base à la consultation de maîtrise d'œuvre, en fonction de l'hypothèse retenue,  
1 journée à 367 € = **367 €.**
- 4 / DEFINITION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE** à réserver à l'opération, en fonction de l'hypothèse retenue.  
1 journée à 367 € = **367 €.**
- 5 / ACCOMPAGNEMENT POUR LA SELECTION DU MAITRE D'ŒUVRE**  
1 journée à 367 €. = **367 €.**

\* prix de référence.

0,85 est le coefficient de population, pour une communauté de communes de 6.000 à 10.000 habitants.

0,80 est le coefficient affecté aux communes dont le taux CIF est compris entre 0,40 et 0,50.

Ce montant correspond à 60% du coût réel, les 40% supplémentaires sont pris en charge par le CAUE sur son budget.

Cette mission ne se substitue pas à celles de Conducteur d'Opération ou de Mandataire.

**Devis forfaitaire** conforme à la comptabilité du C.A.U.E. qui n'est pas assujetti à la T.V.A.

Lons-le-Saunier, le 9 octobre 2017